

Déclaration de la FSU du Territoire de Belfort

CSASD du Vendredi 27 juin 2025



Madame la directrice académique,

Avant de passer au propos de notre déclaration, nous souhaitons rendre hommage à notre collègue AED Mélanie Grapinet, tuée le 10 juin dernier dans son collège de Haute-Marne. Jamais un personnel ne devrait trouver la mort dans un établissement scolaire. Face à ce drame, nous exprimons notre colère devant le manque criant de moyens humains – AED, CPE, personnels sociaux et de santé, psychologues, enseignant·es – alors que tous les indicateurs sont au rouge concernant la santé mentale de nos jeunes.

Dans notre département, nous constatons les effets délétères des politiques nationales : la pénurie de personnels s'aggrave tandis qu'on nous impose gadgets numériques et IA à marche forcée. Nous exigeons un moratoire sur ces dispositifs.

Sur les groupes de niveaux, le rapport de l'Inspection générale confirme nos analyses : relégation des élèves fragiles, creusement des inégalités, désorganisation des collèges. Nous exigeons l'abandon de ces dispositifs et une vraie politique de baisse des effectifs.

La FSU dénonce fermement les pressions et intimidations envers les personnels qui osent contester les fermetures de classes et réductions budgétaires par des convocations ou l'ajout de pièces à leur dossier. Les enseignant·es sont-ils des sous-citoyens ?

Concernant le DNB, nous demandons la rémunération systématique de l'épreuve orale, une demi-journée banalisée et l'attribution d'HSE si l'horaire hebdomadaire est dépassé.

La FSU dénonce également la mesure discriminatoire instaurée depuis le 1er mars : la rémunération à 90% dès le 2e jour de congé maladie, particulièrement injuste pour les femmes dans nos professions féminisées.

La réforme de la formation initiale, mise en œuvre dans la précipitation, fragilise l'expertise disciplinaire avec un CAPES précoce après 2,5 ans d'études supérieures et impose des conditions intenable en Master 2. L'attractivité exige des postes titulaires en nombre suffisant et un mouvement plus fluide, basé sur le seul barème équitable.

Concernant ce CSA départemental, nous remercions les services pour leur travail, mais nous regrettons de devoir travailler cette année encore après la tenue de CA dans les établissements. Ce calendrier tardif entrave toute possibilité de démocratie sociale véritable et prive les représentants du personnel d'un temps d'analyse suffisant. Sur le terrain, **la dégradation de nos conditions de travail s'accroît** :

- le nombre de compléments de service est relativement stable, mais leur volume horaire diminue, aggravant la précarité des collègues contraints à davantage de déplacements pour moins d'heures d'enseignement et moins de classes ;
- un nombre croissant de BMP révèle le dysfonctionnement inquiétant du système ;
- des dotations horaires en baisse continuent de compromettre la qualité pédagogique ;
- des classes surchargées, voire très surchargées, au détriment des conditions d'apprentissage des élèves et d'enseignement des personnels.

Nous arrivons au terme d'une année où les personnels ont encore beaucoup donné pour trop peu recevoir. La FSU alerte : si cette logique comptable persistait, il y a fort à parier que les personnels ne soient plus en mesure de remplir, comme il convient, les missions de service public qui leur incombent. Cette situation n'est plus tenable et relève désormais de la maltraitance institutionnelle.

À la veille d'annonces budgétaires, **la FSU exige la mise en œuvre immédiate d'un plan d'urgence pour l'éducation**. Ce plan doit impérativement prévoir une réduction drastique des effectifs par classe, le maintien d'un service public d'éducation de qualité, avec des personnels qualifiés, formés, et enfin revalorisés à la hauteur de leurs missions.